UQÀM | Département d'histoire
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES
Université du Québec à Montréal

PLAN DE COURS

HIS539I-40	DIAPORAS POST-COLONIALES : GENRE, RELIGION & ETHNICITE
Numéro du cours	Titre du cours

H-2025	3	MOODLE
Session	Nombre de crédits	Site Web du cours

Coordonnées de l'enseignant(e) :

COHEN, YOLANDE	8425	cohen.yolande@uqam.ca	A-6150
Nom et prénom	Poste	Courriel	Bureau

DISPONIBILITÉS DE L'ENSEIGNANT(E)

Jeudi de 13h à 14h et sur rendez-vous.

TABLE DES MATIERES

1 Description du cours 2
2 Place du cours dans le programme - Objectif du cours 2
3 Contenu du cours - Démarche d'enseignement et d'apprentissage 2
3.1 Formules pédagogiques 3
4 Sommaire des évaluations - Pondération 4
5 Calendrier du cours 5
6 Modalités du cours 6
6.1 Modalités de participation au cours 6
6.2 Modalités de reprise en cas d'absence à une évaluation 6
6.3 Modalités de remise des travaux 6
6.4 Modalités de consultation des travaux et des examens 6
6.5 Modalités d'évaluation de la langue 6
6.6 Modalités d'évaluation des enseignements 6
7 Bibliographie - Médiagraphie 7
7.1 Documentation obligatoire 7
7.2 Documentation complémentaire 7
8 Références 9
8.1 Règlement nº 18 sur les infractions de nature académique - Plagiat 9
8.2 Document et Informations additionnelles 10
8.3 Règlements pédagogiques du département d'histoire 11
8.4 Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel / Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement 12
8.5 Compétences 13

1 DESCRIPTION DU COURS

Utilisant notamment la lecture de documents et d'études historiques favorisant la discussion en groupe, ce cours-atelier permet d'approfondir certains aspects de l'histoire contemporaine politique, économique, sociale ou culturelle de l'Europe ou de la Russie et des pays de l'est. La période et les aspects couverts peuvent varier et son annoncés au début du cours.

Thème proposé :

« M**igrations post-coloniales et diasporas transnationales en Europe continentale** »

Après la seconde guerre mondiale, et sous la pression des mouvements de décolonisation, les empires européens se défont, non sans livrer leurs ultimes combats. Par exemple la colonisation et la décolonisation des pays d'Afrique du Nord par les puissances européennes (France, Espagne, Portugal et Italie) dès le 19e siècle ont mis en relief l'importance des clivages ethnoreligieux établis sur une hiérarchie entre les religions, et les groupes ethniques, ainsi que sur la discrimination entre les sexes.
On examinera dans cette activité de recherche les différentes perspectives proposées par les analystes, la presse, les gouvernements impliqués et par les migrant.e.s eux-mêmes pour caractériser ces migrations et les transformations sociales et politiques que cela implique en Europe.
Outre les études historiographiques, on encourage la recherche de sources orales, dans la littérature, la presse etc… pour appréhender les différentes interprétations et théories en cours. Le corpus de sources répertoriées pourra inclure une variété de supports : manuscrits, imprimés, numériques, photos, audio etc…Une attention particulière sera apportée à la recherche de sources originales pour donner une voix aux personnes qui en ont été privées : histoire orale, écrits intimes, lettres aux lecteurs etc…

2 PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME - OBJECTIF DU COURS

Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant.e doit avoir réussi 20 cours universitaires. Ce cours vise à :
1. mettre en pratique les méthodologies de recherche en histoire
2. se familiariser avec le dépouillement de sources diverses et leur analyse
3. préparer et présenter des exposés oraux
4. communiquer par écrit la synthèse de ses travaux
5. apprendre à rédiger une dissertation historique

Il faudra donc suivre plusieurs étapes :
1- Identifier un sujet de recherche préliminaire, selon les sources disponibles et accessibles dans un délai raisonnable
2- Établir une bibliographie sommaire qui comprend les sources originales disponibles ainsi que les études (monographies et articles) historiographiques qui concernent de plus près le sujet choisi
3- Établissement d'un plan de travail détaillé qui inclut les différentes étapes de la recherche
4- Rédaction d'un bilan historiographique, à partir des fiches de lecture des ouvrages identifiés, et élaboration de la question de recherche plus précise qui comprend : une problématique (ou angle d'approche du sujet); hypothèse anticipée; et méthode de recherche pour vérifier les hypothèses.
5- Rédaction finale du travail de session

On identifiera des sous-thèmes communs pour permettre un travail collectif, si possible, même si l'évaluation reste individuelle. Ce cours permet de tester les capacités de recherche, et donnera aux étudiant.es un avant-goût des défis posés par l'enquête historique. Grâce à cet atelier vous pourrez vous y engager avec plus de confiance et en maîtrisant plusieurs outils méthodologiques (croisement de différentes sources par exemple), théoriques et épistémologiques (pourquoi et quand utiliser une analyse quantitative et qualitative, etc..).

3 CONTENU DU COURS - DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cet atelier permet d'aborder les questions soulevées par les circulations migratoires (par ex. des populations d'Afrique du Nord vers les pays occidentaux), et mesurer l'impact qu'elles ont pu avoir : conceptions de la nationalité, de la citoyenneté et du pluralisme dans un contexte de construction/déconstruction des États-providence et de colonisation/décolonisation.

La recherche historiographique récente sur la question des migrations transnationales permet de mieux illustrer la nature des migrations post-coloniales et leur impact sur les identités nationales et communautaires dans les espaces transatlantiques. On cherchera aussi à mieux comprendre les principes qui sous-tendent les politiques migratoires adoptées par quelques pays occidentaux ainsi que les

principales conceptions de la nation qu'elles sous-tendent. Les questions d'intégration, d'adaptation, d'incorporation de ces migrants à leur nouvelle société d'accueil seront également étudiées.

Cet atelier comprend des séances hebdomadaires pendant les premières semaines afin de choisir les sujets de recherche, d'identifier les sources et d'établir un calendrier de travail. Au besoin, des rencontres individuelles permettront de compléter le travail en classe. Les dernières séances du trimestre seront consacrées aux présentations orales de la recherche.

Chaque séance prévoit un exercice de restitution qui consiste à soumettre ses questionnements au reste du groupe en vue de contribuer à la réflexion collective autour des lignes de force, des intérêts et des lacunes des textes lus. L'examen attentif de sources originales permettra de mieux évaluer la pertinence d'une forme d'analyse en rapport avec la source étudiée : analyse quantitative et qualitative, méthode de traitement des données etc.

3.1 FORMULES PÉDAGOGIQUES

Destiné aux personnes désireuses d'examiner les fondements des inégalités de religion, de genre et de race dans la période coloniale et post-coloniale, cet atelier poursuit plusieurs objectifs qui supposent la mise en place d'une dynamique de travail collectif. L'atelier permet de:

1. développer une compréhension approfondie des travaux majeurs qui ont marqué la recherche dans ce domaine principalement en Europe aux XX e et XXIe siècle ;
2. avancer dans la construction de leur propre projet d'études tout en situant ce projet dans le champ des études européennes contemporaines
3. développer ses aptitudes à l'expression orale et écrite, en particulier concernant l'analyse de sources originales, et le choix des méthodes appropriées au sujet choisi.

Support matériel :
Certains textes seront mis sur moodle. La recherche en bibliothèque étant encouragée, d'autres lectures nécessitent de se procurer les ouvrages inscrits dans l'activité de la semaine.

Modalités d'évaluation du cours :

Deux notes de lecture (2X20%=40%)

Chaque étudiant.e est responsable d'exposer au groupe-cours une question fondée sur un des textes prévus par séance au plan de cours.

La note écrite doit compter 4-5 pages et contenir les éléments suivants :

- l'intention de l'auteure et les éléments de contexte qui permettent de situer cette intention ;
- les principaux arguments avancés par l'auteure pour les besoins de sa démonstration
- une réflexion qui situe le texte par rapport aux autres lectures effectuées au cours du séminaire ;
- une appréciation critique sur la pertinence ou l'utilité possible de l'analyse proposée pour les projets de recherche ;
- une question ou un commentaire qui reflète votre compréhension du texte et que vous souhaitez soumettre au groupe pour lancer la discussion.

La note écrite doit être remise sous format électronique ou papier, au plus tard la veille du cours.

A. Une présentation orale (10%)

La présentation orale est une retranscription à l'oral d'une des deux notes de lecture. L'horaire des exposés a lieu selon le choix des textes.

B. Un plan de travail avec la source étudiée (10%)

Le plan détaille le choix du sujet de recherche ainsi que la source à partir de laquelle la recherche sera menée. Une brève bibliographie préliminaire ainsi que le type d'analyse de la source figurent également dans le plan (2 à 3 p.)

C. Un exposé oral du projet de recherche (10%)

Il s'agit de présenter le projet de recherche (sujet précis, bibliographie et sources préliminaires) La présentation de l'étudiant.e sera suivie d'une période d'échange avec le groupe-cours de manière à en bonifier le contenu et à faciliter la préparation du travail final. D'autres consignes seront données en classe en vue de guider l'organisation des exposés.

D. Un travail de session final (30%)

Le travail de fin de session compte de 10 à 12 p. Il porte sur le projet de recherche et intègre les éléments de discussion et d'évaluation reçus ET une référence à au moins deux textes lus dans le cadre du séminaire. Remise dernière semaine du cours.

Critères de correction

Les critères d'évaluation suivants seront utilisés, à pondération égale, pour chacun des travaux :

- clarté et qualité de l'expression écrite/orale ;
- compréhension et synthèse de la documentation et des auteur.e.s présenté.e.s (contenu, pertinence) ;
- intégration de la démarche du séminaire (succès à faire des liens entre différentes propositions, lectures et matériel présenté en classe) ;
- qualité heuristique de l'analyse (clarté des définitions, engagement théorique, esprit critique) ;
- caractère organisé du raisonnement (cohérence des idées et argumentation).

4 SOMMAIRE DES ÉVALUATIONS - PONDÉRATION

Types de travaux : Exercices, présentations, examens	Pondération %	Date de remise ou d'examens
Deux notes de lecture 20%X2	**40%**	**En continu**
Une présentation orale 10%	**10%**	**En continu**
Un exposé oral de présentation du projet de recherche	**10%**	**En continu**
Un plan de travail avec la source étudiée	**10%**	**En continu**
Un travail de session final	**30%**	**17 avril 2025**

5 CALENDRIER DU COURS

Cours	Date	Activités d'enseignement	Lecture ou travail à faire avant la séance
1	9 janvier	Aperçu historiographique; Présentation du syllabus	Calendrier de travail et liste des exposés oraux /Définition des sujets de recherche
2	16 janvier	Empires coloniaux	Bade Klaus, *l'Europe en mouvement* Emmanuelle Saada, *Les enfants de la colonie*
3	23 janvier	Histoire des migrations en Europe : migrant.e.s, réfugié.e.s, personnes déplacées etc.	Tony Judt, *Après-guerre, livre 1-chap 1 et 2*.
4	30 janvier	Diasporas, minorités et réfugiés : réflexions préliminaires	Rogers Brubacker, *On diasporas (moodle*) Chantal Bordes-Benayoun, « Les diasporas, Dispersion spatiale, expérience sociale », *Autre part*, 2002/2, 22. (moodle)
5	6 février	Histoires de migrations : le cas de la France	Abdelmalek Sayad, « Les trois âges de l'émigration algérienne en France », *Actes de la recherche en Sciences sociales,* (moodle) Albert Memmi, *Portrait du colonisé*
6	13 février	Repenser l'histoire des migrations	Nancy Green, *Repenser l'histoire des migrations*
7	20 février	Genre et migrations	Linda Guerry, *Genre et migrations* Présentation des plans détaillés de recherche
8	27 février	Conférence Emilien Tortel	Cohen, Yolande, Messika et Cohen-Fournier, « Les mots d'une migration postcoloniale dans les récits de Juifs Montréalais », *RHAF*, 2015 (moodle)
9	6 mars	Semaine de lecture	
10	13 mars	Conférence Becchini : Villes migrantes : Marseille (à confirmer)	Finalisation de l'historiographie des sujets de recherche
11	20 mars	Globalisation et diasporas	Tarrius/Walby (PPT)
12	27 mars	Exposés des étudiant.e.s	Période d'évaluation des cours
13	3 avril	Exposés des étudiant.e.s	Période d'évaluation des cours (suite)
14	10 avril	Exposés des étudiant.e.s	
15	17 avril	Remise des travaux	

6 MODALITÉS DU COURS

6.1 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

Cet atelier de recherche demande une participation active et continue des personnes inscrites. Il s'agit de créer une véritable communauté de recherche où, à travers des échanges rigoureux et constructifs, les étudiant.e.s pourront trouver un milieu stimulant. Cet atelier s'appuie sur les présentations orales des étudiant.e.s. La présence au cours est donc obligatoire et il est également essentiel de préparer les lectures de manière à participer aux discussions ; c'est-à-dire d'avoir lu les textes et fait les travaux avant les rencontres. Un calendrier allégé de 11 séances sur 15 semaines est spécialement pensé pour allouer plus de temps à la préparation des travaux présentés en classe.

Controverse et débats : Le cours aborde plusieurs questions sensibles ou controversées. Il arrive que des tensions et divergences d'opinion se fassent sentir. Lorsque de tels conflits ont lieu, souvenez-vous qu'il est essentiel de maintenir une attitude respectueuse et de demeurer à l'écoute des autres. L'environnement de classe est un lieu pour apprendre. Il importe donc de ne jamais exprimer son désaccord en blâmant qui que ce soit, ni de comprendre les différences de valeurs, de sentiments ou d'opinions personnellement. Vous avez toujours le droit de ne pas être d'accord, mais vous êtes tenu.e.s d'aborder toute controverse en conservant une ouverture d'esprit.

Vie privée et confidentialité : Personne n'est obligé de dévoiler de l'information personnelle dans les travaux liés aux cours, qu'il s'agisse d'une intervention en classe ou lors des travaux individuels. Vous vous devez cependant de garder toute information personnelle soumise par vos collègues du cours qui le désirent, strictement confidentielle.

6.2 MODALITÉS DE REPRISE EN CAS D'ABSENCE À UNE ÉVALUATION

Seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat – Règlements pédagogiques. Pour les cycles supérieurs, vous référez également au Règlement nº 8 des cycles supérieurs.

6.3 MODALITÉS DE REMISE DES TRAVAUX

Conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de **5 %** par jour ouvrable – Règlements pédagogiques.

6.4 MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS

Durant la session, les travaux corrigés sont remis en classe. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant ou l'étudiante joint une enveloppe préaffranchie à son travail. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

6.5 MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA LANGUE

Extrait du *Guide* - La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit.

6.6 MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la Politique nº 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, serait vers la 12e ou 13e semaine du trimestre. Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (http://www.evaluation.uqam.ca/).

7 BIBLIOGRAPHIE - MÉDIAGRAPHIE

Une **bibliographie** est un outil de travail qui fournit la liste de toutes les sources d'information imprimées consultées pour un travail de recherche (livres, dictionnaires, encyclopédies, revues, actes de congrès, publications gouvernementales, etc.)

Une **médiagraphie** englobe la liste des sources d'information imprimée, audiovisuelles (DVD, DC, vidéos, émissions de radio et télévision, etc.) et numériques (site internet, article de périodique en ligne, blogue, etc.).

Vous référez au guide de présentation de la bibliographie : http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/presenter-sa-bibliographie

7.1 DOCUMENTATION OBLIGATOIRE

Les textes et documents à lire sont disponibles sur le Moodle du cours

Les sépharades du Québec, sous la dir. de Yolande Cohen, Montréal, Del Busso, 2017 est recommandé (disponible à la Coop).
Migrations Maghrébines Comparées : genre, ethnicité et religions, sous la direction de Yolande Cohen, Mireille Calle-Gruber et Élodie Vignon, Paris, Riveneuve ed., 2014, est recommandé (indisponible à la COOP, disponible à la bibliothèque).

7.2 DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE

Documents originaux (presse, archives, histoires de vie) à déterminer ensemble

Aït ben Lmadani, Fatima et Nasima Moujoud (2012). "Peut-on faire de l'intersectionnalité sans les ex- colonisés?", *Mouvements,* 72: 11–21.
Bourcier, Marie-Hélène. 2011. *Queer Zones 3. Identités, cultures et politiques*. Paris: Éditions Amsterdam.
Bade, Klaus J., *L'Europe en mouvement. La migration de la fin du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2002.
BERTHOMIERE W., CHIVALLON C. (dir.), *Les diasporas dans le monde contemporain,* Paris, Karthala, coll. Hommes et sociétés, 2006.
BLANC-CHALEARD M.-C., *Histoire de l'immigration,* Paris, La Découverte, 2001.
BORDES-BENAYOUN C., SCHNAPPER D., *Diasporas et nations*, Éd. Odile Jacob, 2006 ; *Les mots des diasporas*, Presses Universitaires du Mirail, 2008.
BRUNO A.-S., *Les chemins de la mobilité*, Paris, Les Éditions de l'EHESS, Coll. En temps et lieux, 2010.
Clancy Smith Julia, *Mediterraneans: North Africa and Europe in an Age of Migration, c.1800-1900*, Berkeley: University of California Press, 2010.
Cooper Frederick, *Empires in World History: Power and the politics of difference*, Princeton, Princeton university press, 2010
Collins, P. H. et S. Bilge. (2016). *Intersectionnality*, Cambridge, Royaume-Uni: Polity Press
DUREAU F., HILY M.-A., *Les mondes de la mobilité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.
Goldstein, E. (2006). *The Price of Whiteness: Jews, Race, and American Identity*. Princeton, NJ: Princeton University Press
Jacobson, M. (1999). *Whiteness of a different colour : European immigrants and the alchemy of race*. Cambridge, États-Unis : Harvard University Press
Judt, Tony., *Après-guerre*, Paris, 2009.
Juteau, Danielle. 2010. "'Nous' les femmes: sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie." *L'Homme et la société* 2 (176/177):65-81.
Mignolo Walter (2013). Géopolitique de la sensibilité et du savoir. (Dé)colonialité, pensée frontalière et désobéissance épistémologique, *Mouvements*, n° 73: 181-190**.**
Obasogie, O. K. (2014). *Blinded by sight: Seeing race through the eyes of the blind*. Stanford, États-Unis : Stanford University Press
Soysal, Yasemin Nuho glu, *Limits of Citizenship : Migrants and post-national Membership in Europe,* Chicago, Chicago University Press, 1994.
TARRIUS A., *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades des économies souterraines*, Paris, Balland, 2002 et *Les nouveaux cosmopolitismes. Mobilités, Identités, Territoires*, Paris, Éd. de l'Aube, 2000.
Vigna, Xavier, *L'espoir et l'effroi : Luttes d'écritures et luttes de classes en France au XX e siècle,* Paris, La Découverte, 2016, 316p.
Walby, Sylvia. 2010. *Globalization and Inequalities: Complexity and Contested Modernities.* SAGE.
Bibliographie complémentaire:
Sylvie Aprile, *Le siècle des exilés, Bannis et proscrits de 1789 à la Commune*, Paris, CNRS, 2010 ;
Dirk Hoerder et Jorg Nagler (eds), *People in Transit. German Migrations in comparative perspective,* 1820-1930, Cambridge, Cambridge University Press, 1995;
Lucassen, Jan, Leo Lucassen & Patrick Manning (eds.), *Migration History in World History. Multidisciplinary approaches* (Leiden and Boston: Brill Publishers, January 2010;
Leslie Page Moch, *Moving Europeans: Migration in Western Europe since 1650,* Indiana U.P., 2003,

Roger Waldinger, Howard Aldrich, Robin Ward et. al., *Ethnic Entrepreneurs: Immigrant Business in Industrial Societies,* London-New Delhi: Sage, 1990.
Simon Schaffer, Lissa Roberts, Kapil Raj and James Delbourgo, *The Brokered World, Go-Betweens and Global Intelligence, 1770–1820*, Uppsala University Press 2009.
Lissa L. Roberts*, Local encounters and the global circulation of knowledge, 1750-1850* (special issue of Itinerario, 2009)

8 RÉFÉRENCES

8.1 RÈGLEMENT Nº 18 SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE - PLAGIAT



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- La substitution de personnes ;
- L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- La transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant(e)e, l'enseignant(e) ;
- L'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- La possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- La falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- La falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement nº 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéo sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFO SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

8.2 DOCUMENT ET INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Guide pour les étudiantes et étudiants du 1er cycle :
Un *Guide* pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce *Guide* est disponible sur le site WEB du Département d'histoire de l'UQÀM. Ce *Guide* veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM (Règlement nº 5), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

Règlement nº 8 des études de cycles supérieurs :
Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du Règlement nº 8. Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

Politique nº 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap :
Par sa politique, l'Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaitre votre situation au SASESH le plus tôt possible :

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : situation.handicap@uqam.ca
- En ligne : http://vie-etudiante.uqam.ca/

8.3 RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation (Règlements pédagogiques) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations, dont les attentes de qualité demeurent inchangées en tout temps;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
  - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc.;
  - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33% de la note;
  - pour les cours HIS500X, HIS5000 et HIS6000, compte tenu de leur finalité pédagogique qui inclut la formation à la prise de parole scientifique, un exposé oral ne pourra dépasser les 50% de la note, conformément au Règlement no 5.
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25% et 40% de la note globale;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat;
- dans le cas des activités de recherche individuelle (HIS 5790), une entente, signée par la professeure, le professeur et l'étudiante, l'étudiant, est déposée au département au début de la session; cette entente précise le sujet de la recherche, les sources qui seront utilisées et les modalités d'évaluation;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème suivant **(ce tableau ne s'applique pas aux cours du BES : HIS 1120, HIS 1130, HIS 2060 ET HIS 3026) :**

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

8.4 POLITIQUE Nº 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL / POLITIQUE Nº 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT

La Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel : Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel **:**

- **Violence à caractère sexuel** : Comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés / Avec ou sans contact physique, incluant les moyens technologiques (médias sociaux ou numériques) / Comprend la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace, la contrainte ou l'agression sexuelle - usage de la force. Exemples : Commentaires, allusions, plaisanteries, insultes à caractère sexuel devant ou en l'absence de la personne visée / Avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les baisers non désirés / Imposition d'une intimité sexuelle non voulue / Promesses de récompenses ou menaces de représailles liées à la satisfaction ou non d'une demande à caractère sexuel / actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme. **Cyber harcèlement** (internet-courriels-textos) : la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles sans son consentement - explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes.
- **Sexisme** : Tous comportements, propos ou attitudes discriminatoires / À l'encontre des femmes et des minorités de genre / Fondés sur des croyances, des valeurs ou attitudes stéréotypées entourant la différence des sexes et des genres. Exemples : Une personne insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son identité de genre ou de son orientation sexuelle / Des commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas compétentes dans leur domaine parce que ce sont des femmes / Des comportements, des attitudes ou des propos misogynes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc.
- **Hétérosexisme** : Comportements, les propos ou attitudes discriminatoires qui perpétuent et renforcent les normes de genre hétérosexuelles, est considéré comme une forme de sexisme. Exemple : Des propos désobligeants à l'égard d'hommes qui prennent un congé parental.

La Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement : L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne. La Politique s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, et identifie les comportements suivants :

- **Harcèlement psychologique :** Pour que le harcèlement psychologique soit établi, certains critères de la définition doivent être présents et démontrés, soit : Conduite vexatoire / Caractère répétitif ou conduite unique grave / Caractère hostile ou non désiré / Atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique - de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité / Un milieu de travail ou d'études néfaste - **Harcèlement sexuel** : Le harcèlement sexuel est une forme de harcèlement psychologique. Il se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle non désiré et consiste en une pression malséante exercée sur une personne, soit : Remarques ou comportements / Sollicitation / Question intimes intrusives / Sifflements / Commentaires inappropriés d'ordre sexuel / Regards concupiscents / Affichage de photographies pornographiques
- **Harcèlement discriminatoire** : C'est une forme de harcèlement psychologique qui se manifeste à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, notamment, en raison de la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Pour plus d'information sur cette forme de harcèlement, consultez le site de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.
- **Harcèlement criminel** : C'est une forme de harcèlement psychologique visée à l'article 264 du Code criminel. Cette disposition interdit de suivre une personne ou une de ses connaissances ou de communiquer avec elle de façon répétée, de surveiller son domicile ou son lieu de travail de façon répétée, ou de se comporter de manière menaçante à l'égard de cette personne ou d'un membre de sa famille.

Pour de plus amples informations : vous référez à la Politique nº 16 et la Politique nº 42.
Formation : Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.

Pour obtenir du soutien :

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : communiquez avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : **514 987-3000**, poste 0886 harcelement@uqam.ca
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : www.harcelement.uqam.ca
- CALACS (Centre d'aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel) : **514 529-5252 ou 1 877-717-5252**
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : **514 987-3185**, Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131** en tout temps

8.5 COMPÉTENCES

Non applicable.